



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Réalisation d'un parking clients de 58 places dans le cadre de la construction d'un hôtel sur la commune de Thennelières (10410).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SARL Les Saules

Raison sociale

N° SIRET

7 9 0 0 9 8 1 5 6 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

BOUTITON

Prénom(s)

Bernard

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Parking ouvert au public de 58 places

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SARL Les Saules souhaite construire un hôtel de tourisme 4 étoiles de 50 chambres. Le projet comprendra des parties neuves mais également la restauration d'un ancien corps de ferme.

Sur une parcelle de 17 953 m², la surface de plancher sera de 4 015 m².

Le projet s'attache à conserver au maximum les bâtiments existants et à les mettre en valeur. Certains bâtiments démolis seront remontés dans le respect des ouvertures et des appareillages existants.

Une attention particulière est accordée au traitement paysager et végétal pour la zone Est, notamment jusqu'à la rivière Le Melda, mais aussi pour le parking réservé aux clients.

Ainsi, le parking de 58 places est réparti en 4 blocs avec, pour chacun d'entre eux, une noue d'infiltration du pluvial aménagée avec des plantes dédiées à la phytoremédiation.

4.2 Objectifs du projet

Situé sur un site construit depuis le Moyen Âge, l'objectif du projet est tout à la fois d'édifier un établissement dédié au bien-être que de sauvegarder et rénover une ancienne ferme, propriété familiale depuis plusieurs générations et témoin du patrimoine local.

Ce projet figure comme l'un des objectifs du PADD dans le PLU de la commune. Il vient d'être retenu dans le cadre du premier appel à projet (AAP) autour du tourisme durable par la région Grand Est. Conçu pour s'insérer dans le paysage et l'environnement du territoire, il permettra la création d'une vingtaine d'emplois et participera au développement économique local en favorisant les circuits-courts pour les produits et services.

Un premier permis de construire a été accordé en 2017. Il contenait 50 places de parking pour le public. Toutefois, même si les surfaces globales ont peu évolué, le projet stratégique s'est orienté vers un espace bien-être plus important. C'est pourquoi, il est nécessaire d'avoir 58 places de parking pour pouvoir accueillir l'ensemble des clients potentiels, y compris ceux qui ne sont pas hébergés sur place. Le projet est donc soumis à la demande d'examen au Cas par Cas. L'emplacement initial du parking a été conservé. Il est juste un peu plus grand.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

L'ensemble des travaux s'étalera sur une durée de 24 mois. Le parking, quant à lui, sera réalisé en deux temps.

Tout d'abord au début des travaux où il servira de plate-forme provisoire au chantier.

A ce stade, deux modes opératoires sont envisagés :

- un décapage, puis un étalement sur une épaisseur de 30cm de cailloux locaux pour faire le fond de forme.
- un traitement à la chaux.

Si la nature des sols le permet (ce qui est a priori le cas au regard des premières études), c'est le traitement à la chaux qui sera utilisé. Cela permettra de limiter l'apport de matériaux et améliorera le bilan carbone de la construction.

Après la rénovation de l'ancien corps de ferme et la construction des nouveaux bâtiments, la couche finale sera réalisée en béton désactivé ou en sable béton.

Les eaux pluviales liées à ce parking seront infiltrées par des noues avec un traitement des éventuels hydrocarbures par phytoremédiation. Le parking sera divisé en 4 petits îlots, chacun raccordé à une noue.

Ces travaux avec les aménagements paysagers dont un merlon de 1,5m de haut arboré côté départemental clôtureront le chantier.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Compte tenu du standing souhaité pour l'hôtel, l'entretien paysager sera régulier, de même que l'entretien des noues et des plantes qui les composent.

L'exploitant étant tenu de surveiller la qualité des eaux usées traitées qui seront reversées dans la rivière, un contrôle de la qualité de la nappe phréatique sera aussi réalisé régulièrement afin de contrôler le bon fonctionnement de la phytoremédiation.

Compte tenu de l'usage, la couche de finition du parking devrait durer dans le temps. Si besoin, au bout de 15/20ans, une réfection pourrait consister en un passage de lame, puis un recomptage avant de remettre une couche de finition.

En fin d'exploitation, le parking pourra servir pour un autre usage selon la destination des bâtiments. S'il y avait démantèlement, le processus inverse à la création aurait lieu. Il servirait de plate-forme de stockage, avant que les matériaux du parking servent sur d'autres projet comme produits recyclés.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise foncière du parking ouvert au public	1768 m ²
Nombre de places de stationnement public	58
Emprise foncière totale du projet	17 953 m ²
Surface de plancher des bâtiments	4 015 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la commune de Thennelières. Zonage Uti : secteur lié au développement de l'activité touristique (hébergement,...) mais concerné par l'humidité des sols liée à la proximité de la rivière Le Melda

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone ZNIEFF la plus proche est de Type I : Prairies et bois entre Rouilly-Saint-Loup et Ruvigny (Identifiant : 210008948), au sud du site du projet, distante de près de 2 km. Voir Annexe 8_Description projet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche « Marais De Villechétif A Creney-Pres-Troyes & Villechétif » (FR3800029 ; d'une superficie de 33,11 ha) est à plus de 3 km du site de projet. Voir Annexe 8_Description projet
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe à l'extrémité ouest du PNR de la Forêt d'Orient Identifiant (FR8000013). Voir Annexe 8_Description projet

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 8_Description projet
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 8_Description projet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce terrain a toujours été construit. L'emplacement du futur parking était historiquement une grange. Puis, il a servi de zone de stockage tampon pour la construction de l'autoroute A26 fin des années 1980. Il a été entièrement fouillé en 2018 pour les fouilles archéologiques. Voir Annexe 8_Description projet
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 8_Description projet
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 8_Description projet
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est à environ 600 mètres de la limite la plus proche de la zone de répartition des eaux de l'Albien (Code Sandre : 03001). Voir Annexe 8_Description projet
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Thennelières n'est pas concernée par les aires d'alimentation de captage les plus proches : CHAPELLE-ST-LUC 1 et CRENEY. Voir Annexe 8_Description projet
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 8_Description projet

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au plus proche, deux sites Natura 2000 Directive Habitats d'importance communautaire sont à environ 3 km du site du projet : - Marais de Villechétif (FR2100281) - Forêts et clairières des bas-bois (FR2100309) Voir Annexe 8_Description projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 8_Description projet

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parking n'engendre pas de prélèvements d'eau. La consommation de l'hôtel est estimée à l'année pour le site à 5 840 m ³ issus du réseau d'eau potable public. Afin de limiter au maximum les prélèvements d'eau, un système de récupération des eaux pluviales avec 5 citernes de 10m ³ chacune sera installé. Il sera raccordé aux sanitaires de l'hôtel.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'entraînera aucune modification des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est déficitaire en matériaux concernant ceux nécessaires à la réalisation du parking et à l'extension/réhabilitation des bâtiments destinés à l'hôtel.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est en adéquation. Les ordres de grandeur du permis de construire obtenu en 2017 n'ont pas évolué.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du futur parking a été anthropisée en servant de base de stockage tampon pour la construction de l'autoroute A26. En 2018, l'INRAP a procédé à des fouilles archéologiques sur l'ensemble de la parcelle. La taille de la parcelle ainsi que ces diverses actions humaines rendent faibles les potentiels enjeux floristiques et faunistiques au droit du site. Voir Annexe 8_Description projet
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé sur une ancienne ferme, et le futur parking était déjà anthropisé. De part sa dimension réduite et la distance par rapport aux zones Natura 2000, il n'aura aucun impact sur ces dernières. Voir Annexe 8_Description projet
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 8_Description projet
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 8_Description projet
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des déplacements pendant la période de chantier, soit 24 mois. La période des VRD sur 6/8 mois. Pendant cette période, le trafic sera de 6 poids lourds par jour. En exploitation, les jours d'occupation totale de l'hôtel, le trafic sera d'environ 90 voitures par jour.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parking sera éclairé par des LED basse consommation avec déclenchement uniquement par détection de présence. Des bornes lumineuses assureront le cheminement jusqu'à la réception.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le pluvial du parking sera traité entièrement en infiltration sur site avec mise en place de phytoremédiation. Les eaux usées de l'établissement seront traitées via une micro-station de minimum 45 EH avant rejet dans la rivière Le Melda.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La rivière Le Melda

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées de l'établissement seront traitées via une micro-station de minimum 45 EH avant rejet au Melda. A noter que la gestion du linge sera faite par un prestataire extérieur certifié respectueux de la gestion de ressource en eau.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets banaux liés à l'activité de l'hôtel.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste au contraire à faire revivre un patrimoine local et à réhabiliter des bâtiments tombant en ruine. De même, l'insertion paysagère du projet sera qualitative par volonté, mais également pour répondre au standing voulu de l'hôtel. Voir Annexe 8_Description projet
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site était à l'abandon depuis de nombreuses années (les bâtiments n'ayant plus aucune utilité pour de l'activité agricole), et n'avaient plus de fonction. Une partie a servi de zone de stockage pendant la construction de l'A26. De fait, il n'y a aucune concurrence pour d'autres usages à ce jour. Voir Annexe 8_Description projet

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'y a aucun projet à proximité, à notre connaissance, dont les incidences seraient susceptibles d'être cumulées à ce projet.

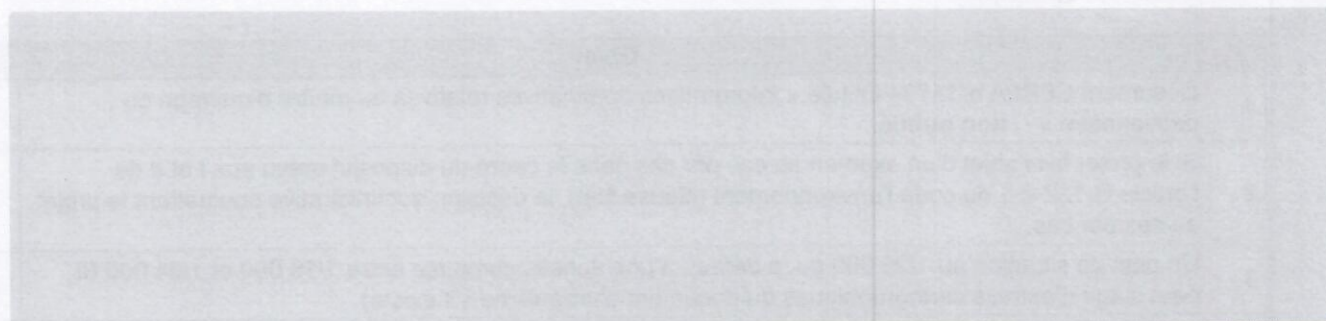
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :



6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables



6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

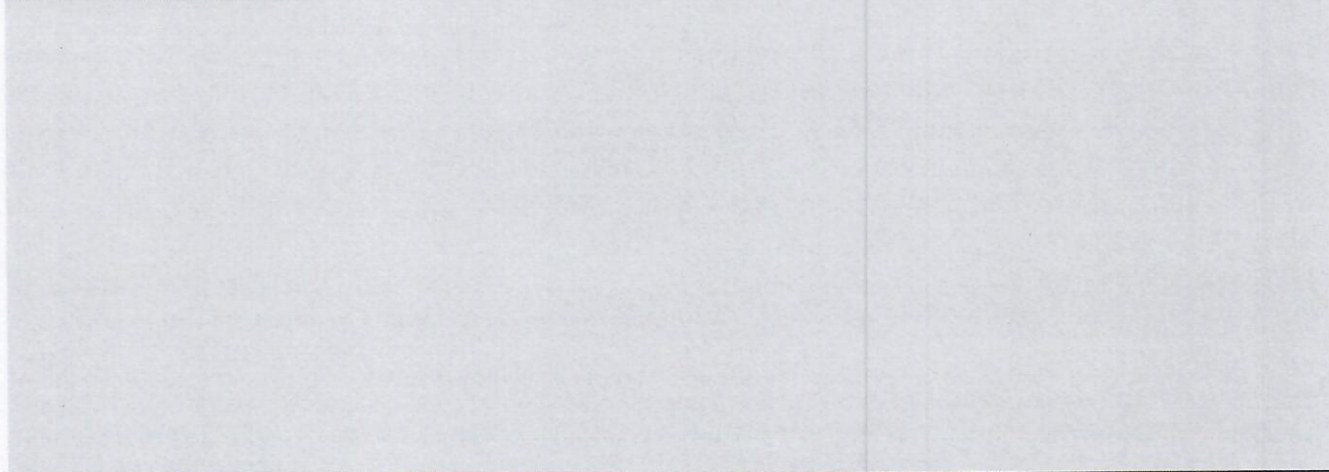
Éviter 1 : Le projet a été pensé sur un ancien corps de ferme. Il s'agit donc de valoriser un site déjà anthropisé en friche et non d'artificialiser une nouvelle parcelle.

Réduire 1 : Un merlon paysager masquera le parking depuis la RD 48.

Réduire 2 : Le parking sera divisé en quatre îlots, chacun relié à une noue d'infiltration.

Réduire 3 : Chaque noue sera plantée avec des espèces ayant une action de phytoremédiation.

Suivi 1 : Il sera procédé à un suivi annuel de la qualité des eaux souterraines au droit du site afin de vérifier le bon fonctionnement des noues.



7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet a déjà obtenu un permis de construire. Des modifications de destination nécessitent de déposer un nouveau PC. L'augmentation de quelques places du parking ouvert au public n'a toutefois pas modifié le projet de manière substantielle.

Aussi, compte tenu du soin porté à la gestion environnementale du projet, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 4bis : vues 3D	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 8 : Description projet	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BOUTITON

Prénom Bernard

Qualité du signataire Gérant

À Thennelières

Fait le 03/11/2023

Signature du (des) demandeur(s)

